

STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ JUIN 2019



SOMMAIRE

- P.1 Evolution de l'intérim
- P.2 L'intérim par secteur d'activité
- P.3 Structure de l'intérim
- P.4 L'intérim dans les départements

L'emploi intérimaire en Juin 2019

En baisse de 2,9% sur les trois derniers mois, et de 3,7% en un an

La Bourgogne-Franche-Comté représente 4,9% de l'intérim en France Métropolitaine (11ème région). Elle est la région ayant le troisième taux de recours à l'intérim le plus élevé (6% contre 4,5% au niveau national).

En diminution sur le deuxième trimestre 2019

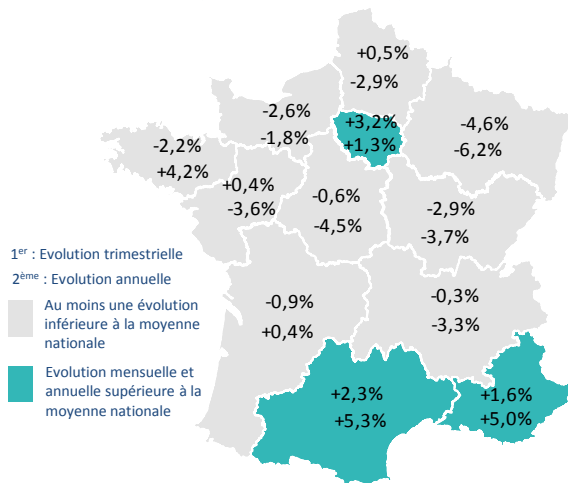
Fin Juin 2019, le nombre d'intérimaires est estimé à près de 41 120*, soit une baisse de 2,9% sur trois mois (1 240 emplois intérimaires de moins par rapport à mars 2019), contre +0,1% en France métropolitaine.

En un an, l'intérim est en baisse de 3,7% (soit 1 575 emplois de moins). En France métropolitaine, il diminue de 0,9% [cf. carte 1].

Après une diminution puis une stagnation en 2018, on observe une hausse puis une stagnation au 2^{ème} trimestre 2019 [cf. graphique 1]. L'intérim se maintient à un niveau similaire d'il y a deux ans.

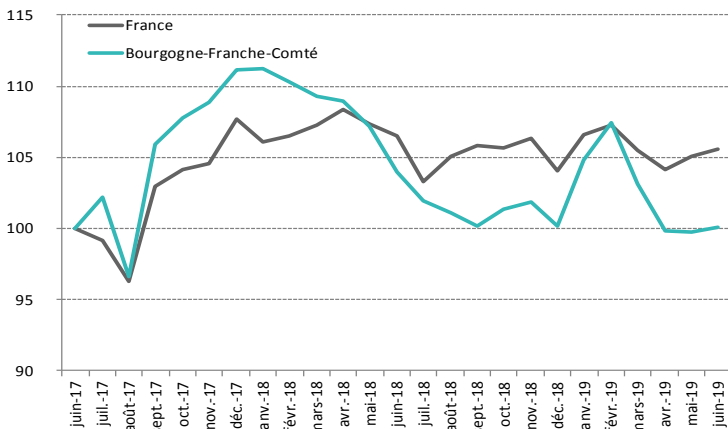
* : en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire)

Carte 1
Evolution de l'emploi intérimaire par région



Source : Pôle emploi

Graphique 1
Evolution de l'emploi intérimaire (base 100 en juin 2017)



Source : Pôle emploi



6%

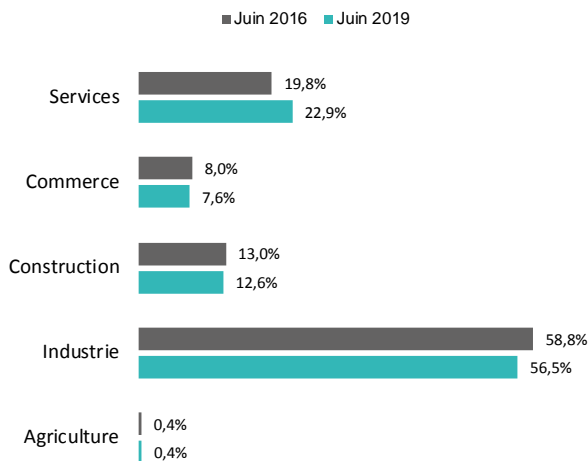
De taux de recours à l'intérim

En juin 2019, le taux de recours à l'intérim est de 6% dans la région.

En deux ans, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre une hausse de l'intérim de 12%.

2 STATISTIQUES ET INDICATEURS

Graphique 2
Répartition de l'emploi intérimaire par grand secteur d'activité (NAF A05)



Source : Pôle emploi

L'industrie : principal secteur utilisateur des emplois intérimaires

Au mois de juin 2019, l'industrie reste le secteur le plus représenté avec 56,5% des emplois intérimaires [cf. graphique 2]. Cette proportion est en dessous de son niveau observé trois ans plus tôt (58,8%). À l'inverse, le poids des services progresse (22,9% contre 19,8%).

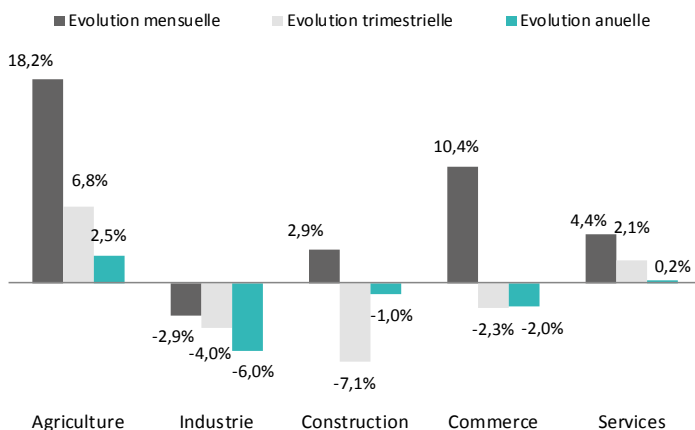
La construction, le commerce et l'industrie en diminution sur un an

Les secteurs de la construction, du commerce et de l'industrie sont en diminution sur un an, de respectivement 1%, 2% et 6% [cf. graphique 3]. Le secteur des services stagne avec une hausse de 0,2%.

Sur les trois derniers mois, le secteur de la construction est en diminution de 7%.

Les fortes variations de l'intérim dans le secteur de l'agriculture sont dues aux activités liées aux vendanges.

Graphique 3
Evolution de l'emploi intérimaire par grand secteur d'activité (NAF A05)



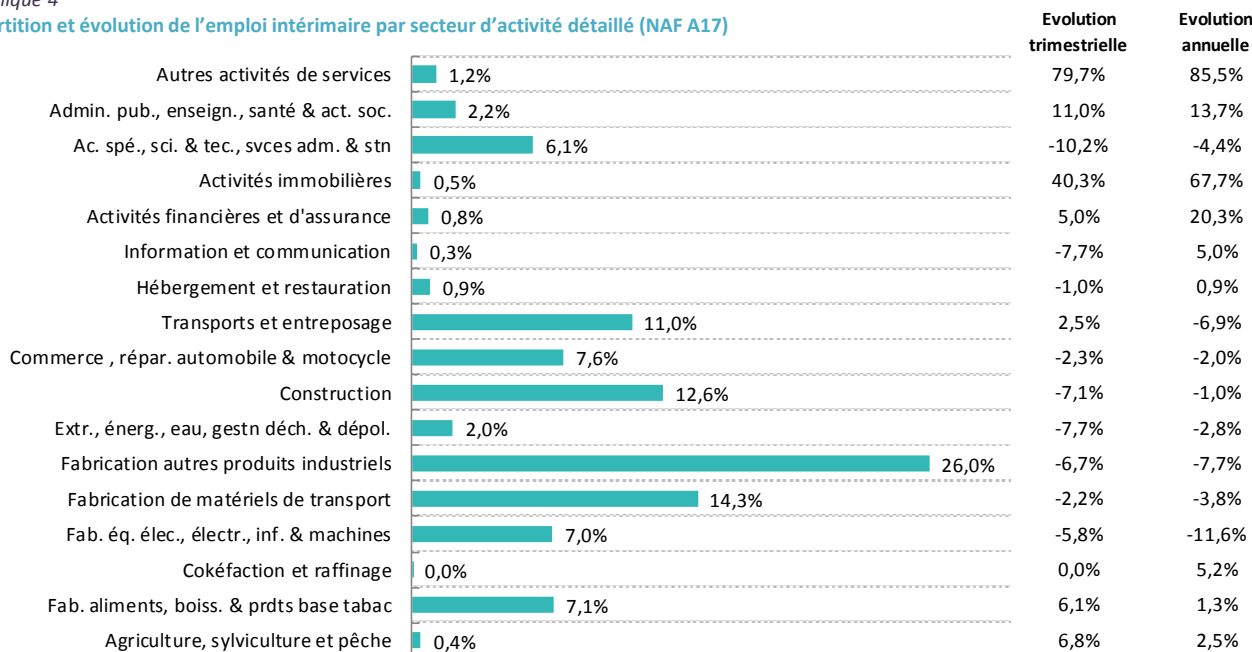
Source : Pôle emploi

La fabrication d'autres produits industriels : activité la plus consommatrice d'emplois intérimaires

Plus du quart de l'intérim se concentre dans le secteur d'activité de la fabrication d'autres produits industriels. Par rapport à juin 2018, l'emploi intérimaire est en diminution dans ce secteur [cf. graphique 4] (7,7% soit 885 postes de moins).

La hausse en volume la plus importante concerne les autres activités de service, avec 230 postes de plus sur un an (soit + 86%).

Graphique 4
Répartition et évolution de l'emploi intérimaire par secteur d'activité détaillé (NAF A17)

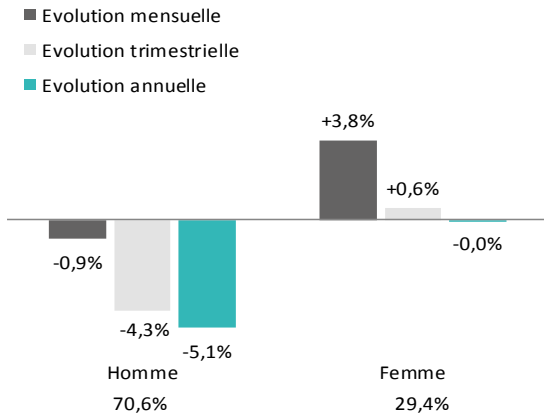


Source : Pôle emploi

STRUCTURE DE L'INTÉRIM

Graphique 5

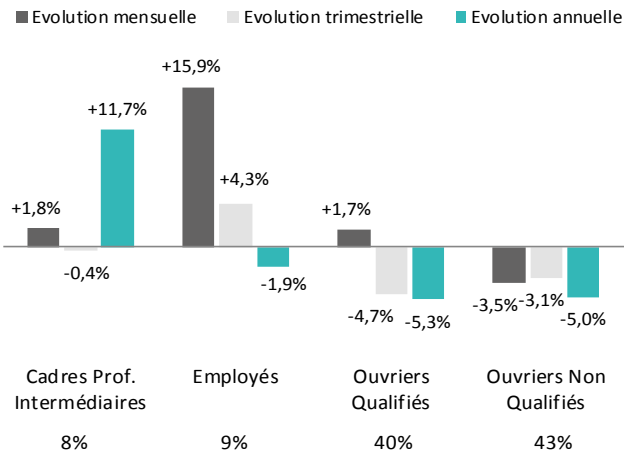
Evolution et répartition de l'emploi intérimaire par sexe



Source : Pôle emploi

Graphique 6

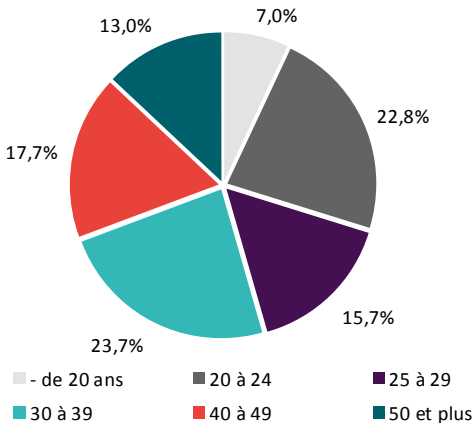
Evolution et répartition de l'emploi intérimaire par catégorie socio-professionnelle



Source : Pôle emploi

Graphique 8

Répartition de l'emploi intérimaire par âge



Source : Pôle emploi

Les hommes fortement majoritaires

En juin 2019, les emplois intérimaires sont occupés à 70,6% par des hommes [cf. graphique 5].

En trois mois, leur nombre diminue de 4,3% (contre + 0,6% pour les femmes).

En un an, ils sont 5,1% de moins (contre une stagnation pour leurs homologues féminines).

Le nombre d'employés et d'ouvriers en forte diminution sur un an

La catégorie socio-professionnelle la plus fréquente pour ce type de contrat reste les ouvriers, avec 83% de l'emploi intérimaire en Bourgogne-Franche-Comté [cf. graphique 6]. L'intérim est en baisse sur un an pour toutes les catégories socio-professionnelles sauf les cadres et professions intermédiaires, qui augmente de 11,7%.

Ce sont les ouvriers qualifiés qui subissent la plus forte baisse avec - 5,3% en un an, puis les ouvriers non qualifiés avec - 5%.

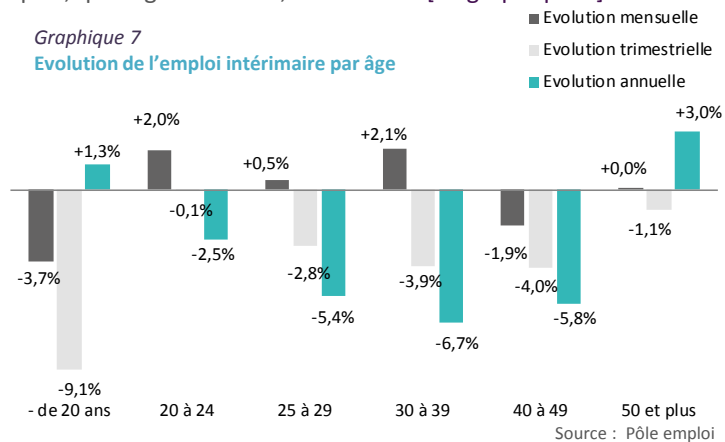
L'emploi intérimaire en baisse pour toutes les tranches d'âge sauf pour les moins de 20 ans, et les 50 ans et plus

Les intérimaires ont majoritairement entre 30 et 39 ans (23,7%) et entre 20 et 24 ans (22,8%) [cf. graphique 8].

Sur un an, l'intérim est en baisse dans toutes les tranches d'âge sauf pour les moins de 20 ans, et les 50 ans et plus, qui augmente de 1,3% et de 3% [cf. graphique 7].

Graphique 7

Evolution de l'emploi intérimaire par âge



Source : Pôle emploi

45,5%
De moins de 30 ans

En juin 2019, les moins de 30 ans concentrent près de la moitié des intérimaires (45,5%) alors qu'ils représentent moins du cinquième (19,2%) des emplois au dernier recensement de la population (2015).

L'INTÉRIM DANS LES DÉPARTEMENTS

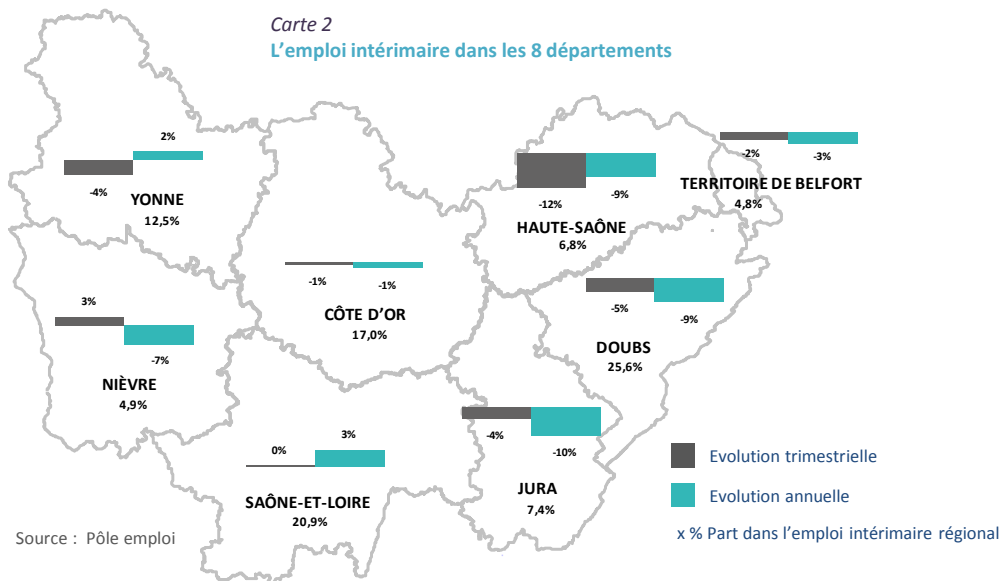
Un intérimaire sur quatre dans le Doubs

Plus du quart des intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté sont comptabilisés dans les entreprises de travail temporaire du Doubs (25,6%), suivi de la Saône et Loire (20,9%) et de la Côte d'Or (17%) [cf. carte 2].

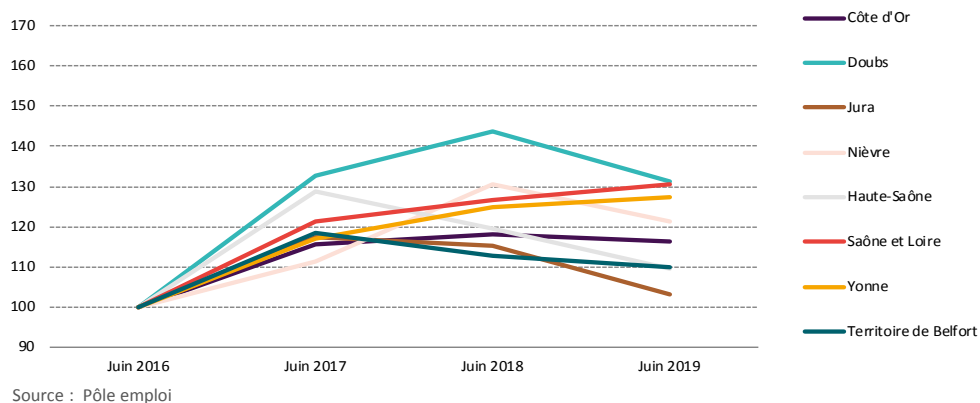
Sur le dernier trimestre, l'intérim est en hausse sur le département de la Nièvre avec +3% et stagne en Saône et Loire et en Côte d'Or. Pour tous les autres départements, l'évolution trimestrielle est en baisse allant de -12% pour la Haute-Saône à -1% pour la Côte d'Or.

Sur un an, c'est dans le Jura que la baisse est la plus forte, avec -10% suivi par la Haute-Saône et le Doubs avec -9%.

Sur les trois dernières années, l'intérim progresse de moins de 15% dans le Territoire de Belfort (+9,9%), la Haute-Saône (+9,4%) et le Jura (+3,2%). Le Doubs se distingue avec la plus forte progression (+31,2%) [cf. graphique 9].



Graphique 9
Evolution de l'emploi intérimaire dans les départements (base 100 en décembre 2015)



SOURCES ET CONCEPTS

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir des Relevés Mensuels de Mission, source historique des déclarations des entreprises de travail temporaire (ETT), auxquels s'est substituée la « Déclaration Sociale Nominative (DSN) » généralisée en 2017. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM ou de DSN pour les ETT ayant déjà adopté ce mode déclaratif, et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. Afin de mesurer l'évolution de l'intérim, un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois a été construit. En raison de la forte variabilité journalière de l'intérim, l'indicateur fin de mois de l'emploi intérimaire est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois. Les données sont désaisonnalisées et calées par département afin d'obtenir une consolidation cohérente avec la série régionale. Ainsi toutes les données présentes dans cette publication sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

AVERTISSEMENT : dans cette publication, l'emploi intérimaire régional correspond au nombre d'intérimaires (indicateur fin de mois) ayant effectué une mission pour l'établissement de travail temporaire (ETT) localisée dans la région, et ce quelque soit le lieu d'exécution de la mission. En revanche, dans la publication nationale, les données régionales sont fondées sur la location géographique de l'établissement utilisateur (ETU), ce qui explique des écarts dans les évolutions.

L'évolution provisoire de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant uniquement les missions déclarées « à l'heure » par des entreprises de travail temporaire qui ont déclaré des missions à la fois pour le mois M et pour le mois M+1 (méthode dite de « cylindrage » ou à champ de SIRET constant). Cela représente environ 90% des missions déclarées. Les évolutions publiées sont corrigées des variations saisonnières. Les séries CVS sont réalisées à l'aide de la procédure X12 en retenant le modèle multiplicatif. Les coefficients CVS sont ré-estimés tous les mois.

La reproduction des éléments contenus dans cette publication, même partielle, est autorisée sous réserve de mentionner la source Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté